

CHANTER AU COLLÈGE

.....
AVEC LA CLASSE À HORAIRES
AMÉNAGÉS MUSICALE (CHAM)
À DOMINANTE VOCALE

La classe CHAM favorise la découverte approfondie d'une pratique artistique. Elle propose une sensibilisation à différentes approches artistiques :

- Improvisation
- Création
- Découverte de répertoires

Elle est ouverte aussi bien à des élèves ayant déjà un parcours musical qu'à des élèves débutants et motivés.

LES GRANDS OBJECTIFS DE LA CHAM

- Développer une pratique musicale vivante
- Construire une culture artistique ouverte sur le monde
- Élargir les possibilités d'expression et de communication
- Développer le sens critique et esthétique
- Affiner les capacités auditives et analytiques
- Acquérir des outils pour inventer, improviser, lire et écrire la musique

**LE CURSUS CHAM EST UN PARCOURS PLURIANNUEL
QUI SE DÉROULE SUR QUATRE ANS, DE LA 6^{ÈME} À LA 3^{ÈME}.**

6^{ème}/5^{ème}/4^{ème}/3^{ème}

- Le professeur d'éducation musicale du collège assure 2H d'enseignement.
- Le professeur de chant du Conservatoire de Marne et Gondoire assure 2H d'enseignement.

Soit 4H hebdomadaires par élève, réparties de la façon suivante :

ATELIER VOCAL / CRÉATION..... 1H

- Professeur d'éducation musicale du collège
- Approche centrée sur l'invention, l'improvisation, les pratiques liées aux nouvelles technologies

CHŒUR..... 1H

- Professeur de chant du conservatoire
- Approche centrée sur la découverte de différents répertoires

TECHNIQUE VOCALE 1H

- Professeur de chant du conservatoire

EDUCATION MUSICALE GENERALE ET TECHNIQUE / CULTURE MUSICALE 1H

- Professeur d'éducation musicale du collège